

➤ NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment et plus spécifiquement dans le domaine de la peinture.

➤ QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder les qualifications légales ou réglementaires appropriées à cette classe d'emploi, notamment un certificat de compétence-compagnon de peintre et une expérience pertinente de deux (2) années dans des travaux liés à plusieurs autres métiers

OU

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec option appropriée et trois (3) années d'expérience pertinente.

➤ EXIGENCES PARTICULIÈRES

La personne recherchée doit :

- avoir une bonne condition physique;
- avoir un français parlé et écrit fonctionnel;
- être apte à manipuler des charges pouvant aller jusqu'à 50 livres;
- être apte à travailler en hauteur.

➤ QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi réalise les travaux liés à la réparation et à la préparation des surfaces à peindre. Elle peut effectuer le remplissage de joints de planches murales, la réparation de fissures, les préparations et mélanges de peinture, de vernis et de teinture et enduire les surfaces de ces substances. Elle effectue des travaux d'entretien général des installations et des bâtiments et s'occupe de l'entretien préventif et curatif des lieux et de l'équipement.

De façon plus spécifique, elle s'occupe principalement des tâches de peinture, plâtrage et réparation de sol. Elle dresse ou lit les plans et choisit les matériaux nécessaires aux travaux à réaliser. Elle peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien qui lui est assigné. Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle collabore avec du personnel de niveau technique ou ouvrier dans des travaux spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

➤ **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION** : octobre 2016 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017, avec possibilité de prolongation.

➤ **HORAIRE DE TRAVAIL** : 38,75 heures par semaine, du lundi au vendredi, entre 15h et 22h45.

➤ **TARIF HORAIRE** : 22,43 \$ + prime de soir

Faire parvenir votre offre de services **avant 16 heures le lundi 24 octobre**, à la Direction des ressources humaines (A-100) ou par courrier électronique à ressources.humaines@cstjean.qc.ca

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit à l'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées.

Seules les personnes reçues en entrevue recevront une réponse écrite.